



**ASSURANCE GARANTIE FINANCIÈRE  
DES ÉCOLES DE CONDUITE  
CERTIFICAT D'AVENANT  
N° RDI00000581 / 1**

Date d'effet : 05/12/2023  
Date de fin : 04/11/2024

**Votre assureur conseil : MASTER  
MUTUELLE D'ASSURANCE DES  
TECHNICIENS DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE  
1, AVENUE DES CITÉS UNIES D'EUROPE  
CS 10217  
41103 VENDÔME CEDEX  
N° RCS : 38385217500066**

**SARL ANNIE BUISSON ET FILLES  
49 RUE DU LIEUTENANT COLONEL DUBOIS  
52130 WASSY**

Votre référence sociétaire : 1011019756

VENDÔME CEDEX, le 05/12/2023

**CERTIFICAT D'ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF N° 9002000006/03**

**VOS DÉCLARATIONS**

Activité : école de conduite

Etablissement principal :

49 RUE DU LIEUTENANT COLONEL DUBOIS - 52130 WASSY

Numéro d'agrément préfectoral : E0305200490 du 01/03/2019

Catégorie de permis : AM, A2, A1, A, BE, B96, B1, B et AAC

Date de délivrance du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » : 17/12/2021

Etablissement secondaire : (établissement rattaché à la même entité juridique que celle de l'adhérent)

28 RUE LAMARTINE - 52100 ST DIZIER

Numéro d'agrément préfectoral : E1005201580 du 02/11/2016

Catégorie de permis : AM, A2, A1, A, BE, B96, B1 et B

Date de délivrance du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » : 17/12/2021

Numéro de Siren/Siret : 79036030300013

Antériorité de l'activité : Exploitant en activité depuis le 01/10/1977

Chiffre d'affaires au titre des formations préparatoires aux permis de conduire : 479 579 € HT -  
Exercice au 31/12/2022

**GARANTIE SOUSCRITE**

**GARANTIE FINANCIÈRE** des écoles de conduite labellisées

à concurrence de 30% de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent réalisé au titre des formations préparatoires aux permis de conduire



Mutuelle Centrale de Réassurance - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, spécialisée en réassurance. Entreprise régie par le Code des assurances. Siret 775 364 383 00056. Prestation d'assurance exonérée de T.V.A. (art. 261-C du Code général des impôts). Numéro de T.V.A. intracommunautaire FR 84 775 364 383 00056. Siège social : 36/38 rue du Saint-Petersbourg - CS 70 110 - 75380 Paris cedex 08. Tél. + 33 1 49 95 79 79 - fax + 33 1 40 16 43 21 - www.monceauassurances.com

**Monceau**  
Assurances  
mutuelles associées

R. 111951  
RCS 38385217500066



## ASSURANCE GARANTIE FINANCIÈRE DES ÉCOLES DE CONDUITE

CERTIFICAT D'AVENANT  
N° RDI00000581 / 1

Date d'effet : 05/12/2023  
Date de fin : 04/11/2024

### DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES :

#### Territorialité

Il est précisé que les garanties du présent contrat sont étendues au Royaume-Uni.

#### Exclusions venant s'ajouter aux exclusions communes à toutes les garanties de Responsabilités civiles

Sont exclus les dommages résultant d'un programme ou d'un ensemble de programmes informatiques :

- conçus ou utilisés de façon malveillante pour porter atteinte à la disponibilité, l'authenticité, l'intégrité ou la confidentialité de données stockées, transmises ou faisant l'objet d'un traitement, ou pour porter atteinte aux réseaux et systèmes d'information et donc aux services que ces derniers offrent ou rendent accessibles ;
- ou utilisés par erreur et ayant pour conséquence de porter atteinte à la disponibilité, l'authenticité, l'intégrité ou la confidentialité de données stockées, transmises ou faisant l'objet d'un traitement, ou de porter atteinte aux réseaux et systèmes d'information et donc aux services que ces derniers offrent ou rendent accessibles.

#### Exclusions générales de garantie s'ajoutant à celles prévues aux conditions générales

Sont exclus :

- les dommages de toute nature aux données sur tous supports informatiques\* (y compris en cours de transmission et de traitement), ainsi que les atteintes à l'authenticité, l'intégrité ou la confidentialité de ces informations et/ou données ;
- ainsi que leurs conséquences immatérielles et financières.

Sont également exclus les dommages et responsabilités résultant directement ou indirectement, de maladies transmissibles\*\* ou de la menace réelle ou supposée de maladies transmissibles\*\*, ainsi que les conséquences de toute réponse et/ou action pour les prévenir ou y faire face, notamment gouvernementale, administrative ou sanitaire.

\* Les supports informatiques sont définis comme l'ensemble des dispositifs capables de stocker, traiter ou transmettre des informations et/ou données tels que disque dur, clé USB, serveur informatique, CD/DVD, bande magnétique.

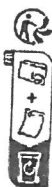
\*\* La Maladie Transmissible étant définie comme toute maladie ou toute mutation ou variation de maladie présentant un risque de donner lieu à épidémie, pandémie ou épizootie, ou plus largement, qui peut être transmise directement ou indirectement d'un organisme à un autre par un agent vivant ou non, et par tous moyens.

### SUITE DES DÉCLARATIONS

Vous déclarez :

- que vous exercez l'activité d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en respectant toutes les règles de la profession, notamment disposer d'un agrément en cours de validité et ne pas faire l'objet d'une procédure de retrait ou de suspension d'agrément ;
- que le contrat de labellisation conclu entre l'État et l'école de conduite est en cours de validité ;
- que vous n'avez pas fait l'objet de sanctions pénales ou professionnelles liées à l'activité d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière ou à une activité professionnelle antérieure autre, au cours des 60 derniers mois ;
- qu'au cours des 60 derniers mois précédant la souscription, vous n'avez pas fait l'objet de mesures de sauvegarde, rétablissement professionnel, redressement ou liquidation judiciaire prévus dans les lois et règlements en vigueur ;

1.





## ASSURANCE GARANTIE FINANCIÈRE DES ÉCOLES DE CONDUITE

**CERTIFICAT D'AVENANT**  
**N° RDI00000581 / 1**

Date d'effet : 05/12/2023

Date de fin : 04/11/2024

### SUITE DES DÉCLARATIONS (suite)

- qu'au cours des 36 derniers mois précédant la souscription, vous n'avez pas fait l'objet de la part d'un assureur, d'une résiliation suite à sinistre ou non paiement de cotisation ou d'une nullité de contrat au titre du risque garanti ;
- que les risques à assurer ne font pas l'objet d'une assurance auprès d'un autre assureur ;
- que vos déclarations sont, à votre connaissance, conformes à la vérité ;
- avoir reçu la fiche d'information prévue par le Code des assurances (Article L.112-2) ;
- être informé qu'en cas de désaccord entre vous et nous à l'occasion de la gestion du présent contrat ou des règlements des sinistres, vous devez faire valoir votre réclamation auprès du service concerné.

Si cette démarche ne permet pas d'y mettre un terme, vous avez la possibilité de vous adresser au service Satisfaction Client :

- ▶ courriel : [satisfactionclient@monceauassurances.com](mailto:satisfactionclient@monceauassurances.com)
- ▶ courrier : Monceau Assurances - Secrétariat général - Service satisfaction client  
36/38, rue de Saint-Petersbourg - CS 70110  
75380 Paris cedex 08

À compter de la date de réception de votre réclamation, nous nous engageons :

- ▶ à vous adresser un accusé de réception dans un délai de 10 jours ouvrables (sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai),
- ▶ à apporter une réponse à votre réclamation dans un délai maximum de deux mois. Le cas échéant, si des circonstances particulières justifient d'un délai de traitement plus long, vous en serez dûment informé.

En cas de désaccord sur la réponse donnée et si toutes les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez, sans préjudice pour vous d'intenter une action en justice, saisir le médiateur de la profession à l'adresse suivante :

La médiation de l'assurance  
TSA 50110  
75441 Paris cedex 09  
[www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)

- autoriser l'assureur à communiquer les réponses à ses correspondants et à tous ceux appelés à connaître le contrat en raison de son exécution, ainsi qu'à utiliser les réponses pour la gestion et l'exécution des autres contrats souscrits par lui ;
- être informé que :

- ▶ le terme Monceau Assurances désigne l'ensemble des sociétés et entités adhérentes regroupées et labellisées Monceau Assurances, ainsi que ses réseaux de distribution ;
- ▶ les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution de vos contrats d'assurance ainsi qu'à l'information et la communication d'entreprise, le contentieux, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Vos données personnelles seront conservées le temps nécessaire à ces différentes opérations, ou pour la durée prévue par les prescriptions légales ou réglementaires

Conformément à la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du 27/04/2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement ou encore de limitation du traitement de vos données personnelles

Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez vous adresser soit par courrier à l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO) de Monceau Assurances, 36/38, rue de Saint-Petersbourg - CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 soit par email à [dpo@monceauassurances.com](mailto:dpo@monceauassurances.com)

P. 111895  
INSTRUMENTATION 2023\_Garantie\_Financiere\_P3\_CS\_3\_GED 11.3

